



**UFR PSYCHOLOGIE,  
SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

# **MODALITES D'INSCRIPTION A L'UFR DE PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION -UFR PSSSE-**

---

## **SOMMAIRE**

### ***I. Inscription en licence de psychologie***

- Bacheliers 2017**
- Autres candidats**
- Candidats étrangers**

### ***II. Inscription en licence de sociologie***

### ***III. Inscription en licence professionnelle***

### ***IV. Inscription en master de psychologie***

### ***V. Inscription en doctorat de psychologie***

**Tous les renseignements et demande de documents sont à effectuer auprès  
de :**

**UFR PSSSE**

**Service de la scolarité**

**34 avenue Carnot (entrée 17 rue Paul Collomp)**

**63037 Clermont-Ferrand cedex**

**Tél. : 04 73 40 64 63 ou 64 61 - Fax : 04 73 40 64 82**

**Courriel : [scolarite.psych@univ-bpclermont.fr](mailto:scolarite.psych@univ-bpclermont.fr)**

**Internet : <http://wwwpsy.univ-bpclermont.fr>**

# **I. Inscription en licence de psychologie**

**Conditions d'admission en 1<sup>ère</sup> année de licence :**

- être titulaire :
- soit du baccalauréat
- soit d'un diplôme jugé équivalent (dans cette hypothèse faire une demande d'équivalence)
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

**BACHELIERS 2017**

de l'académie de Clermont-Ferrand et des départements  
suivants :

Aveyron, Ardèche, Cher, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Loire, Lot, Lozère, Nièvre, Saône  
et Loire.

Attention : **La capacité d'accueil en Licence 1 est limitée.**

## **I-Procédure de pré-inscription à l'Université :**

Les futurs bacheliers doivent se pré-inscrire sur le portail national unique commun à toutes  
les formations post-bac :

à partir du **20 janvier 2017 et jusqu'au 20 mars 2017.**

**Adresse de pré-inscription:** <http://www.admission-postbac.fr>

## **Procédure « Orientation active » :**

Une **procédure d'aide à l'orientation** est mise en place : les futurs bacheliers  
peuvent bénéficier d'un conseil en orientation.

Cette procédure a lieu à partir du **20 janvier 2017.**

## **II-Procédure d'inscription à l'UFR PSSSE :**

### ***1) Inscription à l'UFR PSSSE***

Une fois la candidature acceptée via le portail APB et les résultats du baccalauréat  
proclamés, vous devez vous connecter au serveur d'inscription de l'Université Clermont  
Auvergne afin de vous inscrire en ligne avant le : *date encore non définie.*

**Adresse en cours de création**

## ***2) Dépôt des Pièces Justificatives sur le serveur d'inscription de l'UFR PSSSE***

Suite à votre inscription en ligne, vous devez **obligatoirement** déposer les pièces justificatives demandées en les scannant sur le serveur.

Le dépôt des pièces justificatives correspond à la dernière phase de l'inscription administrative à l'UFR PSSSE. L'inscription administrative est obligatoire pour obtenir le statut d'étudiant, pour accéder aux cours, pour passer les examens et obtenir les diplômes. Elle implique le paiement de droits d'inscription aussi appelés droits universitaires.

**Attention :** Si votre dossier n'est pas complet, et si la totalité des pièces demandées ne sont pas scannées, alors votre inscription ne pourra pas être enregistrée.

## **REORIENTATIONS « externes » L1**

*Sont concernés : bacheliers des années antérieures, étudiants en provenance d'autres universités ou autres établissements, reprises d'études, etc.*

### **I-Procédure de pré-inscription à l'Université :**

Les bacheliers, les étudiants désireux de se réorienter doivent se pré-inscrire sur le portail national unique commun à toutes les formations post-bac :

à partir du **20 janvier 2017 et jusqu'au 20 mars 2017.**

**Adresse de pré-inscription: <http://www.admission-postbac.fr>**

### **II-procédure d'inscription à l'UFR PSSSE**

#### ***1. Inscription à l'UFR PSSSE***

Une fois la candidature acceptée via le portail APB et les résultats du baccalauréat proclamés, vous devez vous connecter au serveur d'inscription de l'Université Clermont Auvergne afin de vous inscrire en ligne avant le : *date encore non définie.*

**Adresse en cours de création**

#### ***2. Dépôt des Pièces Justificatives sur le serveur d'inscription de l'UFR PSSSE***

Suite à votre inscription en ligne, vous devez **obligatoirement** déposer les pièces justificatives demandées en les scannant sur le serveur.

Le dépôt des pièces justificatives correspond à la dernière phase de l'inscription administrative à l'UFR PSSSE. L'inscription administrative est obligatoire pour obtenir le statut d'étudiant, pour accéder aux cours, pour passer les examens et obtenir les diplômes. Elle implique le paiement de droits d'inscription aussi appelés droits universitaires.

**Attention :** Si votre dossier n'est pas complet, et si la totalité des pièces demandées ne sont pas scannées, alors votre inscription ne pourra pas être enregistrée.

# REORIENTATIONS « internes » L1

*Sont concernés : les étudiants inscrits à l'UBP ou à l'UdA en 2016/2017*

## **Etape 1 : Procédure d'inscription à l'UFR PSSSE :**

Une demande d'inscription (accompagnée d'une lettre de motivation et du relevé de baccalauréat) par courrier, doit être faite auprès du service scolarité de l'UFR de Psychologie avant le :

**07 JUILLET 2017**

**Date impérative- Aucune dérogation ne sera accordée**

## **Etape 2 : Dépôt du dossier et inscription administrative :**

Si votre demande est acceptée, un dossier d'inscription vous sera envoyé.

Les date et heure de rendez-vous sont inscrites sur le dossier d'inscription que vous aurez à compléter.

# REORIENTATIONS L2, L3 et M1

*Sont concernés les étudiants en reprise d'études.*

## **Etape 1 : Procédure d'inscription à l'UFR PSSSE :**

Une demande d'inscription, par courrier, doit être faite auprès du service scolarité de l'UFR PSSSE avant le :

**22 JUIN 2017**

**Date impérative- Aucune dérogation ne sera accordée**

## **Etape 2 : Dépôt du dossier et inscription administrative :**

Si votre demande est recevable, un dossier d'inscription vous sera envoyé.

Les date et heure de rendez-vous sont inscrites sur le dossier d'inscription que vous aurez à compléter.

**Attention** : Complétez soigneusement le dossier et munissez-vous de **toutes les pièces justificatives** demandées. Si votre dossier n'est pas complet, votre inscription ne pourra pas être enregistrée.

Les étudiants qui sont inscrits, ou ont été antérieurement inscrits dans une autre université, sont soumis à **une procédure préalable de transfert de dossier**.

Effectuez les démarches auprès de l'université d'origine le plus tôt possible.

**La carte d'étudiant ne sera pas délivrée tant que le dossier ne sera pas complet.**

ENSEIGNEMENT A DISTANCE  
LICENCE DE PSYCHOLOGIE  
(L1, L2, L3)

**Etape 1 : Procédure d'inscription à l'UFR PSSSE :**

Une demande d'inscription, par courrier, doit être faite auprès du service scolarité de l'UFR de Psychologie avant le :

**22 JUIN 2017**

**date impérative - Aucune dérogation ne sera accordée**

**Etape 2 : Dépôt du dossier et inscription administrative :**

Si votre demande est recevable, un dossier d'inscription vous sera envoyé.

Les date et heure de rendez-vous sont inscrites sur le dossier d'inscription que vous aurez à compléter.

**Attention** : Complétez soigneusement le dossier et munissez-vous de **toutes les pièces justificatives** demandées. Si votre dossier n'est pas complet, votre inscription ne pourra pas être enregistrée.

Les étudiants qui sont inscrits, ou ont été antérieurement inscrits dans une autre université, sont soumis à **une procédure préalable de transfert de dossier**.

Effectuez les démarches auprès de l'université d'origine le plus tôt possible.

**La carte d'étudiant ne sera pas délivrée tant que le dossier ne sera pas complet.**

DEMANDES D'EQUIVALENCES D'ENSEIGNEMENT  
(L2, L3)

Les étudiants qui ont validé des enseignements de psychologie dans une autre université et qui demandent leur inscription en cours de cursus de Licence, ainsi que les étudiants ayant obtenu des diplômes autres, doivent déposer une demande d'équivalence d'enseignements qui sera examinée par la commission pédagogique de l'UFR PSSSE. Celle-ci déterminera les enseignements dont vous pouvez être dispensé(e) et le niveau de Licence auquel vous pouvez accéder.

**Réclamez l'imprimé à compléter au service scolarité de l'UFR PSSSE le plus tôt possible et dans tous les cas avant le : 22 JUIN 2017**

CANDIDATS ETRANGERS

*Sont concernés : étudiants qui ne possèdent pas la nationalité française et ne sont pas titulaires du baccalauréat français :*

☞ **Etudiants étrangers ressortissants d'un pays de l'UE :**

Procéder à une demande d'inscription auprès de l'UFR **avant le 22 JUIN 2017.**

## ☞ **Etudiants étrangers non ressortissants d'un pays de l'UE :**

**a) Inscription en 1<sup>ère</sup> année de Licence** : soumise à la procédure de Demande d'Admission Préalable (DAP)

**Du 15 novembre 2016 au 22 janvier 2017.**

- si vous résidez en France : un Formulaire vert est à télécharger (site : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)) ou à retirer auprès de la Direction de la Formation de l'Université **avant le 22 janvier 2017.**
- si vous résidez à l'étranger : remplir un Formulaire blanc :
  - par voie électronique pour les pays membres du C.E.F\* (Centre pour les Etudes en France) : site « nom du pays ».campusfrance.org (exemple : [chili.campusfrance.org](http://chili.campusfrance.org))  
**ou**
  - formulaire papier : dossier à télécharger sur le site du MENESR ou à retirer auprès du SCAC de l'Ambassade de France de votre lieu de résidence.

**b) Inscription en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de Licence ou 1<sup>ère</sup> année de Master** :  
vous pouvez vous inscrire **avant le 15/03/2017:**

- étudiant relevant d'un pays C.E.F\* : site « nom du pays ».etudes en france.org (ex : [chili.campusfrance.org](http://chili.campusfrance.org))
- étudiant ne relevant pas d'un pays C.E.F\* : retirer un dossier blanc auprès des services culturels du poste diplomatique de votre lieu de résidence et à renvoyer à l'UFR PSSSE – 34 avenue Carnot 63037 Clermont-Ferrand cedex

## **II. Inscription en licence de sociologie**

**Conditions d'admission en 1<sup>ère</sup> année de licence :**

- être titulaire :
- soit du baccalauréat
- soit d'un diplôme jugé équivalent (dans cette hypothèse faire une demande d'équivalence)
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ; se renseigner au 04 73 40 64 84.

**BACHELIERS 2017**  
de l'académie de Clermont-Ferrand

**Attention : La capacité d'accueil en Licence 1 est limitée.**

**I-Procédure de pré-inscription à l'Université :**

Les futurs bacheliers doivent se pré-inscrire sur le portail national unique commun à toutes les formations post-bac :

à partir du **20 janvier 2017 et jusqu'au 20 mars 2017.**

**Adresse de pré-inscription: <http://www.admission-postbac.fr>**

### **Procédure « Orientation active » :**

Une **procédure d'aide à l'orientation** est mise en place : les futurs bacheliers peuvent bénéficier d'un conseil en orientation.

Cette procédure a lieu à partir du **20 janvier 2017**.

### **II-Procédure d'inscription à l'UFR PSSSE :**

#### ***3) Inscription à l'UFR PSSSE***

Une fois la candidature acceptée via le portail APB et les résultats du baccalauréat proclamés, vous devez vous connecter au serveur d'inscription de l'Université Clermont Auvergne afin de vous inscrire en ligne avant le : *date encore non définie*.

#### **Adresse en cours de création**

#### ***4) Dépôt des Pièces Justificatives sur le serveur d'inscription de l'UFR PSSSE***

Suite à votre inscription en ligne, vous devez **obligatoirement** déposer les pièces justificatives demandées en les scannant sur le serveur.

Le dépôt des pièces justificatives correspond à la dernière phase de l'inscription administrative à l'UFR PSSSE. L'inscription administrative est obligatoire pour obtenir le statut d'étudiant, pour accéder aux cours, pour passer les examens et obtenir les diplômes. Elle implique le paiement de droits d'inscription aussi appelés droits universitaires.

**Attention :** Si votre dossier n'est pas complet, et si la totalité des pièces demandées ne sont pas scannées, alors votre inscription ne pourra pas être enregistrée.

### **REORIENTATIONS « externes » L1**

*Sont concernés : bacheliers des années antérieures, étudiants en provenance d'autres universités ou autres établissements, reprises d'études, etc.*

### **I-Procédure de pré-inscription à l'Université :**

Les bacheliers, les étudiants désireux de se réorienter doivent se pré-inscrire sur le portail national unique commun à toutes les formations post-bac :

à partir du **20 janvier 2017 et jusqu'au 20 mars 2017**.

**Adresse de pré-inscription: <http://www.admission-postbac.fr>**

## II-procédure d'inscription à l'UFR PSSSE

### *3. Inscription à l'UFR PSSSE*

Une fois la candidature acceptée via le portail APB et les résultats du baccalauréat proclamés, vous devez vous connecter au serveur d'inscription de l'Université Clermont Auvergne afin de vous inscrire en ligne avant le : *date encore non définie*.

#### Adresse en cours de création

### *4. Dépôt des Pièces Justificatives sur le serveur d'inscription de l'UFR PSSSE*

Suite à votre inscription en ligne, vous devez **obligatoirement** déposer les pièces justificatives demandées en les scannant sur le serveur.

Le dépôt des pièces justificatives correspond à la dernière phase de l'inscription administrative à l'UFR PSSSE. L'inscription administrative est obligatoire pour obtenir le statut d'étudiant, pour accéder aux cours, pour passer les examens et obtenir les diplômes. Elle implique le paiement de droits d'inscription aussi appelés droits universitaires.

**Attention :** Si votre dossier n'est pas complet, et si la totalité des pièces demandées ne sont pas scannées, alors votre inscription ne pourra pas être enregistrée.

## *III. Inscription en licence professionnelle* *Intervention sociale : insertion et* *réinsertion sociale et professionnelle*

### Procédure d'inscription:

**Dossier d'inscription à télécharger** sur le site de l'UFR PSSSE.

Date limite de dépôt du dossier de candidature :

**31 MAI 2017** (cachet de la poste faisant foi)

Les candidatures doivent être déposées conjointement selon les deux modes suivants :

- Le dossier complet par courrier à l'adresse suivante :

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Département de Géographie – Licence LPMSE  
29 Boulevard Gergovia  
63037 Clermont-Ferrand

- **Un dossier** comprenant, **sous format numérique**, le CV détaillé, la lettre de motivation et les relevés de notes, doit être envoyé par mail à l'adresse suivante :

[nicolas.roinsard@uca.fr](mailto:nicolas.roinsard@uca.fr)



## **IV. Inscription en master de psychologie**

### ➤ **MASTER 1**

#### Conditions d'admission :

L'inscription en 1<sup>ère</sup> année de master est de droit pour tout(e) étudiant(e) titulaire d'une licence de psychologie.

Déposez une demande d'inscription avant le **22 JUIN 2017**.

**Date impérative – aucune dérogation accordées**

### ➤ **MASTER 2**

La 2<sup>ème</sup> année de master est accessible en formation initiale ou continue aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie **et** d'un Master 1 (ou maîtrise) de psychologie.

#### Conditions d'admission :

Fournir un dossier de candidature (à télécharger à partir du site Internet de l'UFR).

**Date limite de dépôt des dossiers à l'UFR de Psychologie :**

**16 JUIN 2017 (date à confirmer)**

**(consulter le site internet de l'UFR de psychologie à partir du mois de mars 2017).**

Phase 1 : sélection sur dossier

Phase 2 : entretien devant un jury pour les candidats retenus lors de la phase 1.

## **V. Inscription en doctorat**

Le doctorat est accessible aux étudiants titulaires d'un Master 2 de psychologie option recherche.

Se reporter au site du LAPSCO pour connaître les modalités d'inscriptions.

➤ <http://lapsco.univ-bpclermont.fr>